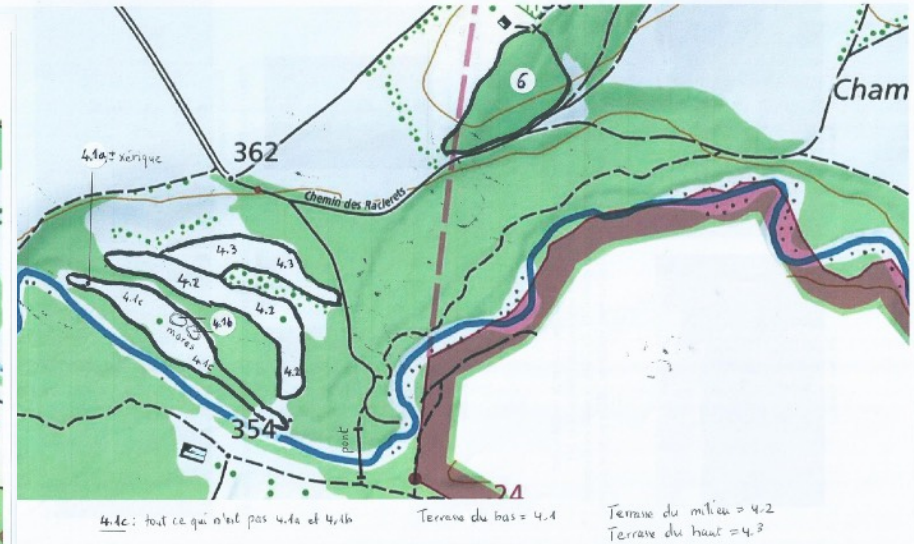


LES CHAMPIGNONS DE PRINTEMPS AUX RACLERETS

(Vallon de la Laire, Chancy)

Les Raclerets



Réserve naturelle du bois des Bouchets (pinède sèche)



Relevés mycologiques aux Raclerets

Buts : maintenir des biotopes particuliers et des espèces menacées (plan de gestion).

- Les relevés se feront les samedis ou dimanches (tirs militaires en semaine).
- Les champignons qui ne peuvent pas être déterminés sur place seront mis séparément dans des boîtes et apportés le lundi soir à la Société pour détermination.
- Sur le terrain, communiquer à Marie-Chantal les champignons trouvés et récoltés (noms, zones et substrats – billets à disposition). C'est elle qui est chargée d'établir (sur le terrain) la liste partielle et de la compléter par la suite avec les déterminations des mycologues avant de transmettre la liste définitive à Claude.
- Cueillette : en entier avec la base du pied. Pour les *Inocybes* : éviter de toucher le pied.
- Certains champignons intéressants poussant en dehors des zones définies peuvent être ajoutés sur la liste en indiquant le nom, le substrat et les coordonnées GPS.
- Ne pas manger les champignons poussant sur ces différentes zones (plomb!; réserve naturelle).
- Plus d'information sur notre site, sous «Inventaires» : La Laire (2005) et Régions xériques genevoises (2008) incluant les Raclerets (2008).

Déroulement des opérations...



Zone 1 : forêt riveraine



Troncs de peuplier



Coupe rase, circulaire

Zone 1 : forêt riveraine



Hypoxylon fuscum



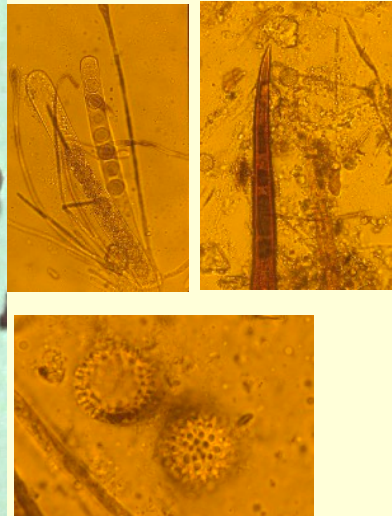
Helvella acetabulum



Mycena renati



Scutellinia armatospora



Dumontinia (Sclerotinia) tuberosa
(sur *Anémone sylvie*)

Zone 2 : pré sec



Inocybe dunensis (photo B.Senn-Irlet)
Sur terrain sableux, proche d'un saule



Agrocybe praecox



Zone 3 : pré, plus ou moins xérique



Buttes du stand de tir



Phellinus
hypophaecola
(sur Argousier)

Une pause pique-nique bien méritée !



Photos : Franz



Zone 4.1 : terrasse herbeuse, plus ou moins xérique, défrichée (proche de la rivière)



4.1a : plus ou moins xérique



Lycoperdon lividum



4.1b : deux petites mares,
au centre de la zone 4.1



4.1c : le reste de la zone 4.1
(pré sec)

Zone 4.2 : terrasse herbeuse, xérique, défrichée (intermédiaire)



Entoloma incanum



Morchella esculenta



Tulostoma brumale

Zone 4.3 : terrasse herbeuse, xérique, défrichée (supérieure)



Hygrocybe konradii (fo. *pseudopersistens*)



Vascellum pratense



Collybia (Gymnopus) dryophila

Zone 5 : 5.1 cailloux, 5.2 sable et herbes ; 5.3 petits saules

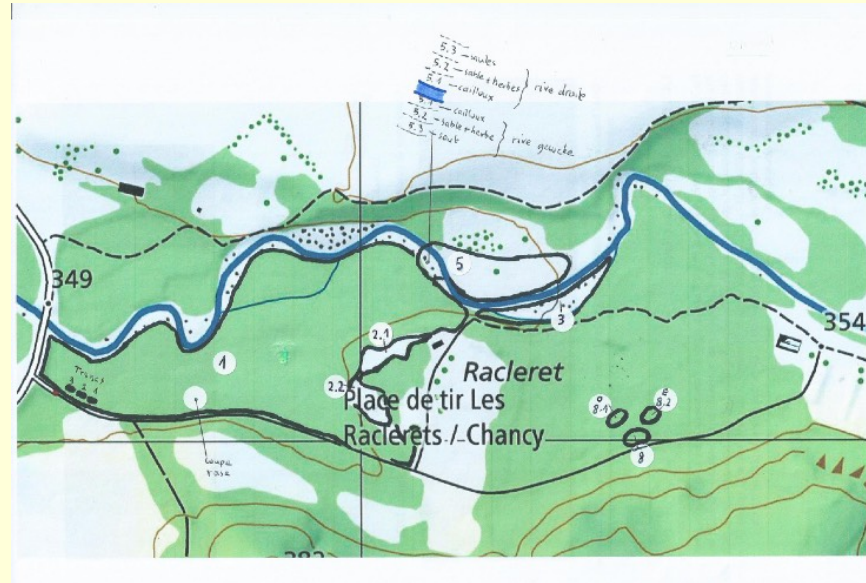


Disciotis veinosa, sur sol sablonneux et herbeux

Zone 6 : pinède thermophile



Zones 8, 8.1, 8.2 : petites zones xériques



8.1 (ouest)



8.2 (est)

Zones 8, 8.1, 8.2 : petites zones xériques



Zone 8



Agrocybe dura



Zone 8.2



Boletus luridus

Zone 7.1 : pinède thermophile



Réserve naturelle du bois des Bouchets (autorisation indispensable!)

Zone 7.1 : pinède thermophile
(au 10 mai 2025)



Merci pour votre attention!